



Pour soutenir les activités de l'Association vous avez la possibilité :

- D'adhérer à nouveau à l'Association MPPL en effectuant un versement ;
- De bénéficier d'un tarif réduit aux concerts de cette année
- De mettre vos compétences et votre disponibilité, même partielle, au service d'une réalisation artistique ambitieuse et contribuer ainsi à sa réussite en devenant administrateur ou bénévole ;
- De participer, si vous le souhaitez, à l'Assemblée Générale annuelle.

Afin que la part de votre versement supérieure au minimum de la cotisation (fixé à 20 €) vous donne droit à une réduction d'impôt de 66 % sur vos revenus annuels, un reçu fiscal vous sera adressé à votre demande.

BULLETIN INDIVIDUEL D'ADHÉSION MPPL-ANNÉE 2025

- Membre adhérent** : Montant laissé à votre appréciation, à partir de 20,00 € par personne.
*Merci de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre de **MPPL***

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

e-mail:

Nous vous remercions de votre soutien

Bulletin à renvoyer avec le règlement au Trésorier MPPL

***Jean-Pierre Chaboche
41 Av de la Malaiguille
17840 La Brée-les-Bains***